

Déclaration préalable — contrôle de complétude au dépôt

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 23/09/2026

56 dossiers du trimestre · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **L'agent contrôle la complétude, prépare le récépissé et remet la note de pré-instruction qui confronte le projet aux règles du document d'urbanisme. L'instructeur mutualisé la confirme ou la corrige et rédige son avis ; la décision appartient au maire, et c'est sa signature qui la rend contestable devant le juge administratif, donc défendable.**

Le pétitionnaire est la personne qui dépose la demande d'autorisation. La complétude est la vérification que toutes les pièces exigées par le formulaire sont présentes. La pré-instruction est le travail préparatoire qui confronte le projet aux règles du document d'urbanisme, avant que l'instructeur ne se prononce.

Ce que l'agent fait sur un dossier déposé

Étape	Durée	Résultat
-------	-------	----------

Comparaison des pièces déposées à la liste du bordereau	3 minutes	Liste des pièces manquantes, pièce par pièce
Préparation du récépissé de dépôt	immédiat	Avec le délai d'instruction qui y est porté — à faire signer
Note de pré-instruction	immédiate	Chaque point conforme, chaque point à vérifier sur place, chaque pièce complémentaire — avec l'article du règlement de zone en regard
Montage du dossier de transmission	immédiat	Complet et dans l'ordre, prêt à partir au service instructeur
Instruction	—	Service instructeur mutualisé de la communauté de communes
Décision	—	Le maire

Ce que l'instructeur et le maire font de la note

Ce que la note porte	Ce qu'il en advient
Confrontation du projet aux règles écrites de la zone — emprise, hauteur, implantation, aspect extérieur	Confirmée telle quelle 39 fois sur 47 par le service instructeur, corrigée 8 fois
Points à vérifier sur place et pièces complémentaires à demander	Les 8 corrections portent sur des appréciations de terrain, jamais sur une pièce ni sur une cote
Avis et décision	L'avis revient au service instructeur, la décision au maire — c'est sa signature qui la rend contestable, donc défendable

Le résultat mesuré sur le trimestre

Mesure	L'an dernier	Ce trimestre	Ce que ça change pour l'habitant
Dossiers complets dès le dépôt	31 sur 56	56 sur 56	Une réponse le jour du dépôt au lieu d'un courrier de pièces manquantes trois semaines plus tard
Allers-retours avec les pétitionnaires	25	0	Autant de déplacements évités
Dossiers transmis hors délai au service instructeur	4	0	Le délai porté sur le récépissé est tenu
Répartition	—	47 déclarations préalables, 9 permis de construire	—

Ce qui est signalé sans avoir été demandé

Constat	Volume	Ce que fait l'agent	Qui décide
Déclarations préalables portant sur des travaux déjà commencés	3 sur 47	Il monte les trois dossiers — date du dépôt, date visible sur la pièce photographique — et écrit le courrier de rappel sur le modèle communal, prêt à signer	Le maire

Le temps que la commune perd sur l'urbanisme est dans les dossiers incomplets qui repartent et reviennent, et dans l'instruction qui recommence à zéro. Le contrôle au guichet supprime le premier ; la note de pré-instruction déblaie le second.

À fixer par la commune

Suite donnée aux 3 dossiers portant sur des travaux commencés : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.